

Voix des Métaux

Fédération Française des Syndicats de la Métallurgie C.F.T.C. 5, rue Mayran PARIS 9^e

Pour une classe ouvrière FORTE.



**FAIS
ADHÉRER**

à la C.F.T.C.

D. H. S. S. S. S.

PLUS de 2 181 500 métallurgistes étaient occupés, fin 1962, dans les industries métallurgiques, mécaniques et électriques.

Si tous ces métallurgistes étaient syndiqués ?...

— Quelle force face au patronat et à l'Etat !

— Quelle puissance syndicale pour répondre aux multiples besoins !

— Quelle vitalité pour réaliser la démocratie, partout, à tous les échelons de vie industrielle, économique et politique !

— Quel exemple dans le domaine international !

Lorsque dans un atelier ou un bureau tous les travailleurs forment un bloc parce

par Louis ZILLIOX
Secrétaire fédéral

qu'ils sont tous syndiqués, le chef de service, la direction de l'usine n'a pas de « prise ». Dans une entreprise syndiquée à 90 %, le patron sait ce qui l'attend lorsque les syndicats, pratiquant l'unité d'action décident l'action. Les syndicats formés de 80 % des métallurgistes d'une région représentent une force de frappe cohérente, incisive, lorsqu'il s'agit de discuter des barèmes de salaires effectifs en réunion paritaire.

Les patrons, l'Etat spéculent sur la faiblesse des organisations syndicales françaises et essaient de détacher d'elles la masse de travailleurs non adhérente aux syndicats.

Si la grande majorité des métallurgistes payait une cotisation forte : quelle puissance financière, d'équipement, de moyens de formation et d'information auraient les syndicats !

Une caisse de grève garantissant à tous les travailleurs un salaire décent en cas de

grève ; un quotidien d'information syndicale serait du domaine du possible ; payer des émissions à la télé et à la radio pour propager nos buts et mots d'ordre serait accessible ; créer des moyens massifs de formation pour tous les travailleurs désireux de se cultiver serait réalisable à une très grande échelle.

Multiplication du nombre de travailleurs compétents ; poussée irrésistible vers la prise en main de la gestion des entreprises, de l'industrie, de l'économie, à tous les échelons, par la plus grande partie des travailleurs !

A l'heure où les frontières craquent ; où les patrons développent leurs liens sur le terrain international ; où les données de la vie internationale interviennent inévitablement dans chaque usine, dans chaque foyer, quelle contribution apporterions-nous au mouvement syndical mondial, si le plus grand nombre des métallurgistes français étaient syndiqués !

Non, ce n'est pas du rêve dans la mesure où nous sommes convaincus que le syndicalisme français doit atteindre cet objectif.

Bien sûr, nous ne sommes pas seuls, mais remplissons notre tâche.

Beaucoup de métallurgistes sont d'accord avec nous ; avec ce que nous réalisons quotidiennement, avec ce que nous voulons faire.

Chaque adhérent doit être convaincu de sa responsabilité personnelle dans cette tâche.

Chaque membre de la C.F.T.C. Métaux, convaincu de la justesse de son adhésion, doit essayer de convaincre son camarade d'atelier, de bureau.

Si chaque adhérent entraînait un camarade non organisé, notre puissance doublerait... Si chaque lecteur de « V. M. » décidait : en 1964 je provoquerai 5 adhésions, quelle augmentation de notre force syndicale !

Cela, mes camarades, c'est peut-être difficile, mais réalisable.

Ce but peut-être atteint si chaque adhérent est convaincu de l'impérieuse néces-

sité de faire de la C.F.T.C. une très grande centrale syndicale, dynamique, non seulement dans ses idées, dans ses revendica-

tions, mais parce que chacun aura considéré que le recrutement était une tâche capitale pour le syndicalisme français.

UN POINT DE DÉPART

Lorsque le bureau confédéral C.F.T.C., compte tenu du mandat qui lui avait été donné par le Comité national d'octobre, a décidé de faire du 27 novembre une journée nationale d'action, il s'agissait non d'un aboutissement mais d'un développement, de l'action revendicative.

Nous sommes certains d'exprimer l'avis des travailleurs et notamment de ceux de la métallurgie, lorsque nous affirmons qu'ils souhaitent des luttes ouvrières non pas anarchiques mais coordonnées.

Face à une politique gouvernementale qui est une politique d'ensemble, face à une politique patronale qui est coordonnée, il faut une politique syndicale qui soit elle aussi coordonnée.

Ce que souhaitent les travailleurs, ce n'est pas le maximum d'agitation mais un minimum d'action coordonnée sur des objectifs précis.

L'ACTION DE LA C.F.T.C.

Dès le lendemain du Comité national du 27 octobre, la C.F.T.C. a pris contact avec les autres organisations.

De son côté la Fédération de la Métallurgie a rencontré les autres fédérations. Pour F.O., le problème numéro 1 était la tenue de son congrès confédéral ; quant à la C.G.T., elle a déclaré que le moment n'était pas venu d'une action d'ensemble et que l'action devait se poursuivre par entreprises, ateliers et services. La Commission administrative de la C.G.T. a même déclaré qu'il ne fallait pas s'enfermer dans une généralisation, que parler des réformes de structures était du verbiage gauchiste et que la position de la C.F.T.C. ne pouvait qu'encourager le pouvoir et le patronat dans leur résistance.

Le bureau confédéral, compte tenu des mouvements revendicatifs, a estimé, malgré l'attitude des autres centrales, qu'il fallait marquer le coup, et a, en conséquence, appelé ses organisations à l'action.

LE 27 NOVEMBRE

Si cette journée a surtout été marquée par la grève des cheminots, de nombreuses actions ont été néanmoins menées dans la métallurgie : motions, pétitions et arrêts de travail ; dans nombre d'endroits ces actions ont été communes.

Si la journée du 27 novembre n'a pas revêtu l'ampleur souhaitée par la C.F.T.C., elle a été positive en ce sens qu'elle a été à la fois une manifestation contre la politique gouvernementale et patronale, l'affirmation de la volonté de la C.F.T.C. non seulement d'une action concertée, généralisée et progressive, mais aussi de solidarité envers les plus défavorisés du monde du travail, les travailleurs au S.M.I.G., les handicapés, les vieux travailleurs et les familles.

Le 27 novembre a été un bon point de départ.



Photo V. M.

L'action des métallos lillois

Dans le cadre d'une semaine revendicative, une manifestation a eu lieu dans les principales artères de la ville le mercredi 6 novembre (notre photo). Au cours de cette semaine, divers arrêts de travail allant d'une heure à la journée, ont eu lieu dans un certain nombre d'établissements de la région lilloise.

La direction de Burroughs condamnée

En mars 1963, la direction de Burroughs, de Villers-Ecalles (près de Rouen), avait licencié un délégué C.F.T.C., notre camarade Eliot. L'action du syndicat avait permis la réintégration et l'inspecteur du Travail avait fait suivre l'affaire pour « non respect de la loi sur les comités d'entreprise ».

Le tribunal correctionnel de Rouen a condamné Davey Robert et Bouffetier Marcel, directeurs de Burroughs, à 100 F d'amende chacun.

Renault Cléon : "A travail égal - salaire égal"

C'est ce qu'ont réclamé avec force les représentants des travailleurs de l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime) qui, à plus de 150 dans un cortège d'une trentaine de voitures, toutes banderoles dehors, sont venus de Cléon à Paris pour défendre leurs revendications.

Cette manifestation venait après diverses actions dans l'usine pour faire aboutir notamment la parité des salaires avec Billancourt et la prime de transport.

Le syndicat C.F.T.C. a joué un rôle important dans cette action menée intersyndicalement avec la C.G.T.

Licenciements chez Simca

Plus de 300 licenciements, de salariés mensuels ont été effectués par la direction de Simca, à Poissy,



Photo V. M.

FORGES D'HENNEBONT :

Une manifestation rassemblant plus de 10 000 personnes a eu lieu fin octobre à Lorient. Organisée par le Comité de défense des forges d'Hennebont, elle a montré la détermination de la population tout entière de poursuivre la lutte pour le droit au travail des ouvriers des forges.

METALLURGIE

ACTION

INFORMATION

et d'autres mesures seraient en préparation portant également sur plusieurs centaines de personnes. La Fédération de la métallurgie et l'Union des syndicats métaux de Paris C.F.T.C. sont intervenus contre une telle mesure effectuée sans que le comité d'établissement de Poissy ait été saisi, et alors que les intéressés ont été avertis au dernier moment.

Réorganisation chez Bull

La presse a annoncé la nomination de M. J. Bigard (de C.S.F.) à la tête de la compagnie des machines BULL pour y opérer une « réorganisation ». Cette réorganisation est une opération de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui contrôle ces deux sociétés. Cette opération se déroule dans des conditions qui évoquent celles menées par cette Banque à Neyrpic avec M. Glasser.

La Fédération souligne qu'une telle « réorganisation » ne saurait se faire une nouvelle fois aux dépens des travailleurs de ces deux sociétés et se traduire par des licenciements, des diminutions d'horaires sans compensation de salaires, une progression moins rapide des salaires effectifs que par le passé ou un retard dans l'amélioration des conditions de travail.

Licenciements

dans la navale

Dans la construction navale, une centaine de licenciements ont eu lieu aux Chantiers de Normandie, à Rouen. Une centaine d'autres licenciements ont été décidés aux Chantiers de la Gironde, à Bordeaux, pour le premier trimestre 1964, ces licenciements toucheront notamment les mensuels.

La Fédération est intervenue à plusieurs reprises avec la délégation intersyndicale des Chantiers de Normandie, de Rouen, tant auprès du secrétariat général à la Marine Marchande que du ministère du Travail pour protester contre les licenciements envisagés à propos de la reconversion des activités navales.

Action dans le trust C. G. E.

• A DELLE - VILLEURBANNE, l'action est engagée pour l'augmentation des salaires. A ces mouvements, ont participé les horaires, et un certain nombre de mensuels.

• A LA SAVOISIENNE, à AIX-LES-BAINS, des licenciements de mensuels sont prévus à partir de février 1964 et au 1^{er} décembre 1963, l'horaire est ramené à 40 heures et 42 h 45 pour les ateliers. La section C.F.T.C. a réagi directement devant l'attitude cynique de la direction, face à cette situation.

• A DELLE, SAINT-QUENTIN, des licenciements et déclassés de mensuels sont effectués. Un délégué C.F.T.C. est licencié sans l'avis du C.E., une action en justice est en cours.

Aux ateliers d'Orléans (C. G. E.)

En conflit depuis plusieurs semaines, une délégation syndicale des ateliers d'Orléans (C.G.E.) s'est

rendue au siège central de la compagnie, le 29 novembre. Un cortège de voitures a pris le départ devant les travailleurs de cette entreprise, rassemblés au cours d'un meeting. Une partie de la délégation a été reçue dans l'après-midi.

Les organisations syndicales C.F.T.C., C.G.T. et F.O. veulent ainsi montrer leur volonté de discuter avec le véritable pouvoir de décision de l'entreprise.

Les syndicats réclament une revalorisation des salaires qui sont parmi les plus bas de la ville d'Orléans, ainsi qu'une extension du droit syndical.

LES GRANDS HOMMES

« 54 ans, commandeur de la Légion d'honneur, titulaire de neuf autres décorations, docteur en droit, administrateur de nombreuses sociétés, directeur de grande entreprise qui, comme tout directeur ne peut être qu'« un inventeur, un promoteur, un chef, un homme de flair ou d'affaires, un organisateur », un homme qui n'est pas un nom, c'est un renom à la dimension de la Caravelle », c'est ainsi que « Les Echos Simca » de septembre 1963 présentaient Georges Hereil, le nouveau président-directeur général.

Et encore j'ai résumé car « le chargé de la brosse à reluire » du bulletin Simca en a rempli toute une page.

Quant à ce nom, pardon ce renom qu'est Georges Hereil, il y est allé de son éditorial, dont ces quelques extraits suffiront à démontrer les qualités.

Le directeur : « ... ce qui compte en définitive, dans l'automobile comme dans toute entreprise humaine, ce sont les hommes, leur ardeur au travail, leur compétence... »

Le chef : « ... Aucune idée préconçue ne viendra altérer l'opinion que je formerai sur les collaborateurs de notre entreprise à quelque échelon qu'ils se trouvent placés. J'ai pris depuis toujours pour règle de juger les gens sur ce qu'ils font et sur ce qu'ils sont... »

Le flair : « En vous exprimant ma confiance et certain de la vôtre, je NOUS souhaite une année féconde, heureuse, riche en réalisations exemplaires.

« Je dis « nous » puisque, vous et moi, nous sommes désormais unis, solidaires. Pour ma part, je ressens vivement cette solidarité qui nous mènera sur la voie de toujours plus grands succès. »

Ça, au moins, c'est envoyé ! Voilà au moins un chef et pour passer, sans doute, des écrits aux actes, 300 travailleurs mensuels ont été licenciés fin octobre et d'autres mesures de licenciements seraient en cours.

Pour ces travailleurs, voilà une année qui s'annonce vraiment « féconde, heureuse et riche en réalisations exemplaires ».

A Gorcy, la médaille d'or du Travail est venue récompenser ses 40 années de bons et loyaux services.

Particulièrement ému il a déclaré : « Seule, une union véritable de tous les travailleurs en dehors de ceux qui dénaturent la réalité, permettra de résoudre les difficultés. »

Ce vieux travailleur méritant en question, c'est Roland Labbé, un des grands patrons de la sidérurgie française, qui reçut sa médaille des mains d'un vieux retraité comptant 50 ans d'activité dans l'usine Gorcy.

Comme l'humour ne perd pas ses droits, ce vieux retraité répond au nom de Curé. Qui mieux que Curé pouvait décorer Labbé ? Pourquoi faut-il que cette journée ait été attristée ? M. Labbé devait en effet « dire toute la tristesse qu'il éprouvait face à l'incompréhension rencontrée auprès de certains syndicats ». Toutes nos excuses à ce vieux travailleur.

JEAN-PIERRE.

THÈME REVENDICATIF

Le Comité national des 26 et 27 octobre 1963 a chargé le Bureau confédéral de créer les conditions d'une action d'ensemble des travailleurs du secteur public et privé.

Cette action doit se faire sur la base des objectifs prioritaires de la C.F.T.C. et pour la transformation des structures.

Le S. M. I. G.

Il est fixé par la C.F.T.C. à 2,64 pour tous les salariés quel que soit leur secteur d'activité ou leur région. Il serait logique que le S.M.I.G. ait augmenté au moins de la même manière que la moyenne générale des salaires.

D'autre part, le S.M.I.G. doit devenir un véritable moteur pour l'économie et être lié, non à un indice des prix que l'on peut trafiquer mais à l'indice moyen des taux de salaires.

**LE S.M.I.G. DOIT DEVENIR
UN MINIMUM DE CIVILISATION**

Personnes âgées

Un Français sur sept est un vieux travailleur dont certains ne touchent que 4,17 ou 3,33 par jour.

La C.F.T.C. réclame notamment :

- une allocation nationale de retraite égale au S.M.I.G.
- la gratuité des soins
- la généralisation des retraites complémentaires
- la fixation à 4 % du taux minimum de cotisation pour les régimes de retraités.

**Une civilisation se juge
par les conditions qu'elle fait
à ses vieux travailleurs**

Les objectifs C. F. T. C.

INVALIDES

— Ils sont 250 000 aveugles et grands infirmes qui ont 3,65 par jour.

— Ceux qui sont pris en charge par l'A.M.G. (assistance médicale gratuite) perçoivent 0,55 par jour s'ils sont hospitalisés, 1,66 par jour s'ils sont soignés à domicile.

La C.F.T.C. réclame :

- une garantie égale au S.M.I.G.
- un reclassement efficace et une garantie de l'emploi.

**IL FAUT METTRE FIN A CETTE HONTE
DE NOTRE SOCIÉTÉ**

LES FAMILLES

Il faut mettre fin à la dégradation du pouvoir d'achat des familles, de 1949 à 1962 les salaires ont triplé, les allocations familiales n'ont que doublé.

Par ailleurs, le gouvernement détourne les fonds familiaux, 281 milliards d'anciens francs au total.

La C.F.T.C. réclame :

- l'échelle mobile des prestations familiales
- la suppression des abattements de zone
- un seul régime d'allocations familiales pour tous les salaires
- la transformation du salaire unique.

**Les familles ont elles aussi
le droit de vivre décemment**

Ces objectifs C.F.T.C. s'insèrent dans notre volonté de transformation des structures capitalistes, il faut en

effet que l'économie soit orientée non vers le profit mais vers la satisfaction des besoins prioritaires de la population.

Cette action est aussi l'occasion d'affirmer autrement qu'en paroles, notre solidarité notamment avec les plus défavorisés.

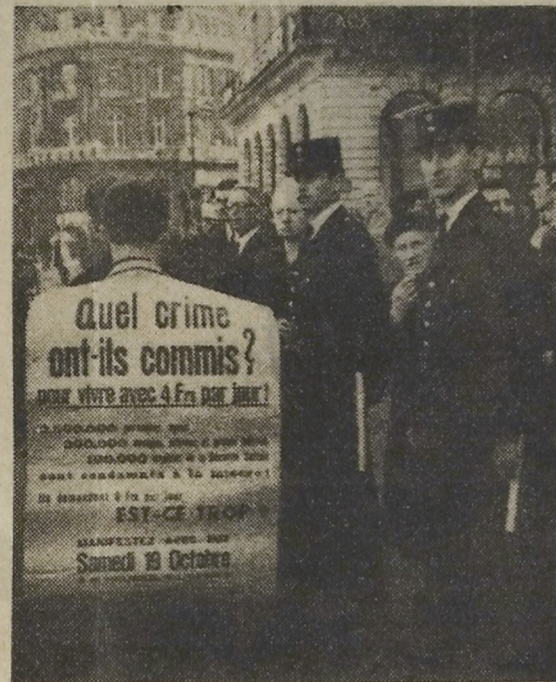


Photo Elie Kagan.

Une vue de la manifestation qui eut lieu le 19 octobre à Paris, à l'appel du Comité d'entente des grandes associations d'aveugles et d'invalides civils et du Comité national de coordination de la vieillesse. Plusieurs milliers de manifestants protestent contre la situation des personnes âgées, invalides et infirmes qui doivent vivre avec environ 4 francs par jour. La C.F.T.C. et la C.G.T. ont apporté leur appui à cette manifestation à laquelle participait notamment Eugène Descamps, secrétaire général de la C.F.T.C.

VIE FÉDÉRALE

CONSEIL FÉDÉRAL

Le conseil de la Fédération de la Métallurgie se réunit en session du 1^{er} au 7 décembre. Nous ferons le point dans la prochaine V.M. de cette importante réunion.

DANS LES BRANCHES

LE CONSEIL NATIONAL DE LA SIDÉRURGIE s'est réuni à Paris les 15 et 16 novembre. Il a fait le point des activités de la branche notamment dans le domaine international, et dans celui du IV^e Plan. Les discussions ont également porté sur les revendications des sidérurgistes et sur la situation économique de l'industrie.

LE BUREAU DE LA BRANCHE AERONAUTIQUE qui a siégé le 9 novembre après avoir fait le tour d'horizon sur les problèmes actuels et futurs de l'aéronautique en France, a mis au point le plan de travail de la branche.

DANS LA BRANCHE NAVALE, un groupe de travail s'est réuni le 16 novembre spécialement pour étudier les problèmes posés par la reconversion de la navale.

DIVERSES RENCONTRES INTERETABLISSEMENTS OU INTERTRUSTS ont eu lieu au niveau d'Indenor, de la Société générale de fondrie, de la Compagnie générale d'électricité (C.G.E.).

RÉUNIONS DE L'O. C. D. E.

Des représentants fédéraux ont participé ces dernières semaines à plusieurs rencontres organi-

sées par l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.).

— André SOULAT a un séminaire syndical sur la programmation économique.

— Pierre JEANNE a un séminaire sur la mobilité professionnelle et géographique de la main-d'œuvre, où il y présentait un rapport.

— Marcel GUIHENEUF a une réunion sur la construction navale.

COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL DE LA MÉTALLURGIE

La première réunion du nouveau Comité technique national s'est tenue à Paris le 6 novembre.

Nos représentants sont J. EDDE, M. LELARGE, SIMONOT, LAPORTE, HERVE.

Rappelons à cette occasion, toute l'importance des problèmes d'hygiène et de sécurité, les accidents mortels sont encore trop nombreux, 314 en 1961 contre 290 en 1960 et 251 en 1959.



CHEZ BERLIET-VENISSIEUX.

Photo V. M.

Pour expliquer les positions de la C.F.T.C., à l'occasion des élections de délégués, R. Bouvier, permanent C.F.T.C. et ancien ouvrier Berliet, prend la parole durant l'heure de midi. La C.F.T.C. gagne trois sièges lors de ces élections.

CONGRÈS DES MÉTAUX PARISIENS

Le congrès de la C.F.T.C. Métaux Paris a eu lieu les 23 et 24 novembre. Il a marqué de façon claire sa volonté de participer à la construction de la grande centrale, puissante et démocratique, que les travailleurs attendent. Le rapport d'activité a été présenté par Jean-Paul Murcier. Un très intéressant rapport sur la section d'entreprise a été écrit par Jean Auger et adopté par l'unanimité du congrès comme base du travail et de la réflexion des militants de l'U.P.S.M. dans ce domaine. Une motion favorable à l'évolution de la C.F.T.C. a été également adoptée. Jean Maire a prononcé le discours de clôture.

« VOIX DES MÉTAUX »

Rédaction - Administration : 5, rue Mayran
PARIS (9^e) — Tél. : TRU 14-50

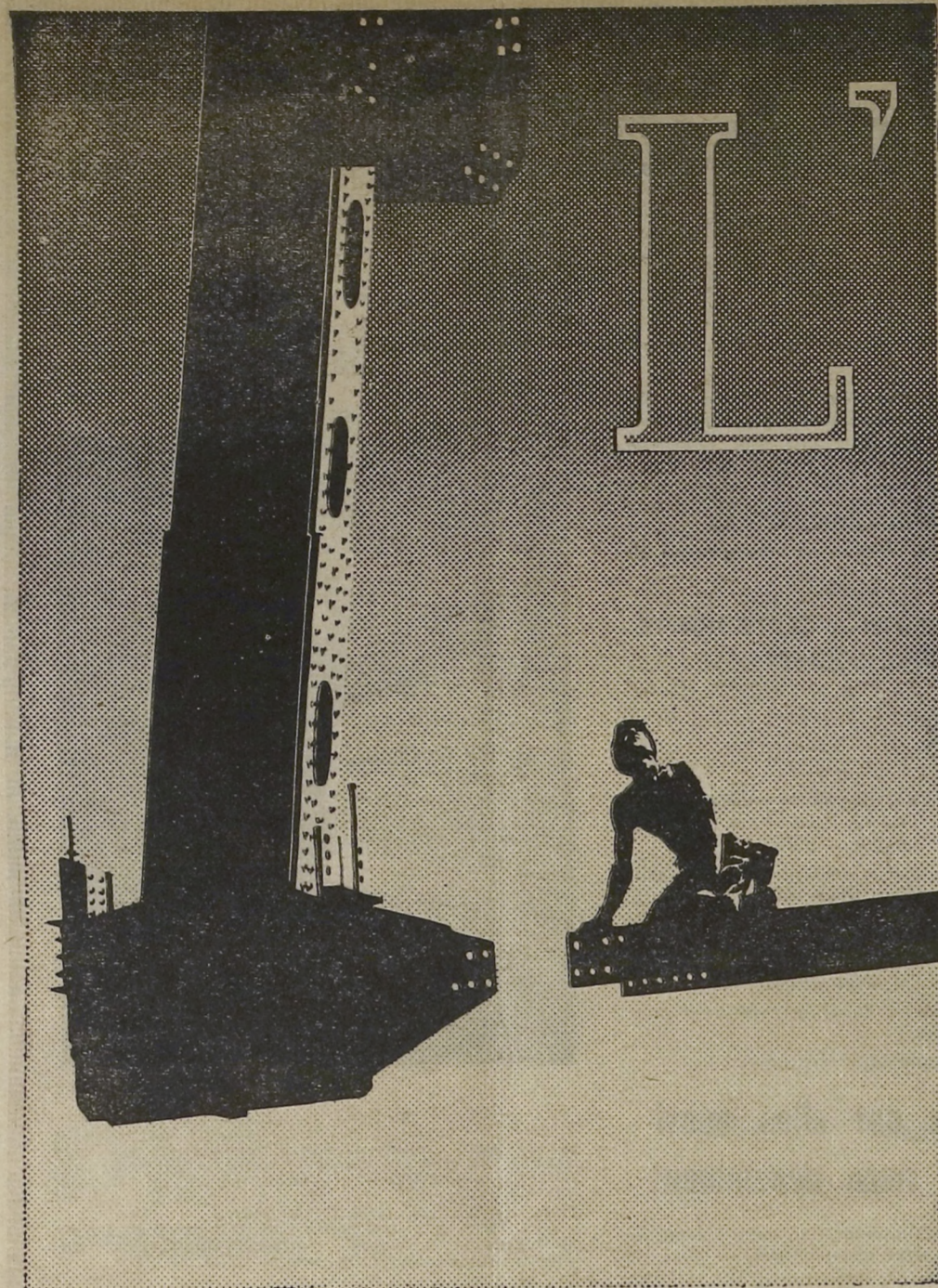
PUBLICITÉ : « Publicat »

24, boulevard Poissonnière - PARIS (9^e)
Tél. : PRO 86-51

Le Gérant : J. MAIRE

IMPRIMERIE SPÉCIALE « VOIX DES MÉTAUX »
5, rue du Cornet - Le Mans

Travail exécuté par des syndiqués



L'ACIER ET LES HOMMES...

C'EST l'heure de la coulée au haut-fourneau ou du soufflage d'un convertisseur... La nuit s'éclaire soudain d'une lueur rougeâtre, des gerbes d'étrincelles s'élèvent dans le ciel. Les habitants du pays ne s'en émeuvent plus, les non-initiés s'extasient devant ce décor féérique.

Mais, au-delà de ce décor, il y a les acteurs qui semblent être grimés, la poussière et la sueur inondent tout leur corps, leurs traits sont tirés par la chaleur et la fatigue, les costumes d'amiante et les masques les font ressembler à des hommes d'une autre planète.

La fonte chauffée à 1.800° se répand dans les rigoles de coulée à moins d'un mètre des fondeurs. Pour eux, pas question de dormir cette nuit, la production ne connaît pas le sommeil.

Le poète ne pense pas que ces gerbes d'étrincelles qui montent vers le firmament retombent sous forme de gouttelettes de chaux qui rongent comme des vers pernicieux.

Travailleur, ménagère, homme de la rue qui que tu sois, regarde autour de toi, cette locomotive, ces rails, ces wagons, ces automobiles, ces ponts, ces usines, ces constructions, cet appareil ménager, ces richesses de fonte et d'acier, qui sont à ton service, que tu utilises, dont tu profites. N'oublie pas que tout cela est le fruit du labeur d'hommes qui ont peiné jour et nuit, qui ont payé souvent de leur santé, parfois de leur vie, cet acier. Tu leur es redevable d'une partie de ton confort, reste solidaire avec eux dans leur lutte pour que cet acier qu'ils produisent les libère au lieu de les asservir.

LES CONDITIONS DES TRAVAILLEURS ET LES OBJECTIFS D'ACTION

LES SALAIRES, LES CLASSIFICATIONS

Des enquêtes effectuées par la C.F.T.C. révèlent des disparités importantes dans les salaires, certains étant composés à 50 % par des primes. L'action de la C.F.T.C. en ce domaine porte sur la revalorisation du salaire et par l'accroissement de sa garantie afin de parvenir rapidement à un salaire mensuel garanti. L'action sur les classifications permet également d'accroître cette garantie du salaire.

LA DURÉE DU TRAVAIL

Plus de 60 % des sidérurgistes font les 3x8 avec une durée de travail d'au moins 48 heures par semaine. Les postes continus ou semi-continus, changeant toutes les semaines, ont des répercussions très grandes sur la santé et sur la vie familiale... La réduction de la durée hebdomadaire du travail avec maintien du pouvoir

d'achat, s'impose donc comme première étape dans cette industrie où le travail est très pénible. L'action doit également porter sur la diminution du nombre des nuits et de dimanches travaillés pour parvenir à un changement total de tout le système de tournées.

LA SUPPRESSION DES DÉCLASSEMENTS ET L'AVANCEMENT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE

Autres revendications défendues par la C.F.T.C. dans la sidérurgie car, dans cette industrie, les travailleurs sont usés prématurément par la pénibilité du travail et par les postes (3x8).

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ

La chaleur, la poussière, le gaz, le bruit altèrent la santé des sidérurgistes, les conditions

de travail sont cause de nombreux accidents. La vie et la santé sont des biens trop précieux pour que tout ne soit pas mis en œuvre par la C.F.T.C. pour améliorer les conditions de travail, d'hygiène et de sécurité. Les travailleurs, avec les militants C.F.T.C. doivent agir toujours plus dans ce sens.

LE DROIT SYNDICAL

Les primes antigèrves, les brimades envers les militants syndicaux, sont des motifs suffisamment importants pour que la C.F.T.C. s'attache à défendre et à faire progresser les droits syndicaux dans l'entreprise. Le droit d'information des travailleurs par des réunions dans l'usine, l'accroissement des heures de délégation aux militants s'inscrivent donc dans notre programme revendicatif.

L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

La production d'acier brut est passée de 8,65 millions de tonnes en 1950 à 17,24 millions de tonnes en 1962. En douze ans, elle a plus que doublé.

Or au même moment, les effectifs des travailleurs de la sidérurgie n'augmentaient que de 13 %. Alors qu'en 1950, la sidérurgie produisait environ 43 tonnes d'acier brut par travailleur occupé, il s'agissait de près de 80 tonnes en 1962.

Cette mesure, pour imparfaite qu'elle soit, illustre les conséquences dues à la modernisation des usines, à la concentration des productions et des ventes, au développement du progrès technique appliqué aux installations sidérurgiques.

Les travailleurs ont-ils vraiment été les grands bénéficiaires de ces opérations ? Nous ne le croyons pas.

En effet, de source patronale, des statistiques indiquent que :

- 1° Les chiffres d'affaires des activités sidérurgiques sont passés de 2 300 millions de francs en 1950 à 10 310 millions de francs en 1962, soit une augmentation de 4,48 %.
- 2° Le salaire horaire moyen aurait progressé de

0,98 F à 3,31 F, soit une augmentation de 3,38 % environ.

Nous constatons que le volume des revenus des patrons a augmenté plus vite que celui des travailleurs.

3° Les ressources propres des usines finançant les installations nouvelles ont représenté 31 pour cent des dépenses d'investissement, de 1945 à 1952; de 37 % de 1953 à fin 1956; de 56 % de 1957 à fin 1960.

Nous constatons que la capacité de richesse des patrons s'est fortement accrue.

En conséquence, nous retenons que la plus grande partie des richesses est passée aux mains des propriétaires. Car, même si 1 % seulement du chiffre d'affaires a été « distribué » pour rémunérer directement les actionnaires, tout ce qui a été « réinvesti » a augmenté le patrimoine des possédants. Et lorsque la capacité sidérurgique double en dix ans, la puissance du capitaliste augmente également.

Une analyse plus poussée permettrait en outre de constater que les patrons n'agissent pas toujours dans le sens de l'intérêt général. Des investissements

dépassant les besoins de telle « consommation » d'acier aboutissent en définitive à des gaspillages. Se joindre à l'expansion et la vouloir, ne suffit pas pour travailler dans le but de l'intérêt général, surtout lorsque les investissements des sociétés se poursuivent selon la loi de la jungle. Une somme d'intérêts particuliers n'est pas automatiquement une réalisation d'intérêt général.

Notre organisation syndicale pose à nouveau, avec force, le double problème de la gestion et de la propriété des moyens de production que forment les sociétés sidérurgiques.

La démocratie doit s'installer dans l'industrie et les entreprises sidérurgiques permettant aux travailleurs de gérer leur industrie. L'expropriation des patrons de la sidérurgie, sera le moyen indispensable si nous voulons atteindre une gestion démocratique et d'intérêt général.

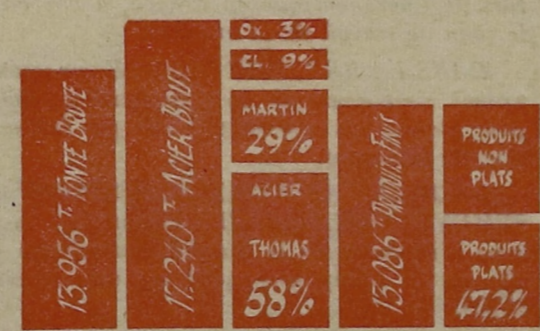
N'oublions pas que notre action quotidienne, tout en améliorant les conditions de travail et de vie des sidérurgistes, dans l'immédiat, s'inscrit également dans les perspectives de démocratisation du secteur industriel sidérurgique.

LA PRODUCTION D'ACIER BRUT EN FRANCE PAR RÉGIONS SIDÉRURGIQUES

1962 : 17 240 000 TONNES

LES PRODUCTIONS D'ACIER BRUT PAR SOCIÉTÉS EN 1962

Usinor	2.845.000 T.
De Wendel	2.654.000 T.
Sidélor	2.445.000 T.
Lorraine-Escaut	2.100.000 T.
Sollac	1.792.000 T.
U.C.P.M.A.	856.000 T.
Chiers	791.000 T.
Providence	720.000 T.
Knutange	703.000 T.
Normandie	597.000 T.
C.A.F.L.	450.000 T.
Neuves-Maisons	438.000 T.
Pompey	290.000 T.
Ugine	246.000 T.



PRODUCTION PAR NATURE DE PRODUITS

L'acier à l'oxygène et les produits plats prendront une place de plus en plus grande dans l'avenir.

DANS LA SIDÉRURGIE FRANÇAISE : LA C.F.T.C. SE SITUE EN BONNE PLACE

Les résultats d'élections de délégués du personnel de septembre 62 à septembre 63 portant sur 66 usines sidérurgiques recensées par notre Fédération donnent les résultats suivants :

Inscrits : 143.111
C.G.T., 61 037 - C.F.T.C., 31 150 - F.O., 6 182

Et voici quelques résultats typiques de l'avance de la C.F.T.C. dans l'industrie sidérurgique, sur plusieurs années.

	Inscrits	C.F.T.C.	C.G.T.	F.O.
U.C.P.M.I. Hagondange				
1961	7 178	2 163	2 507	inexistant
1963	7 068	2 558	2 394	
S. A. F. E. Hagondange				
1959	2 116	849	837	32
1962	2 348	1 107	821	0
Pompey				
1961	4 485	1 329	2 087	inexistant
1963	4 807	2 130	1 505	
Mondeville				
1960	4 693	1 288	1 644	327
1962	5 071	1 682	1 929	276
Isbergues				
1960	3 641	1 352	847	670
1963	3 801	1 411	975	684
Usinor Valenciennes				
1960	4 387	1 006	2 130	inexistant
1963	4 559	1 184	2 134	
C.A.F.L. Firminy				
1960	6 279	1 359	3 241	336
1963	6 094	1 685	3 457	305

Ces quelques chiffres pris parmi quelques usines importantes montrent combien les sidérurgistes horaires et mensuels font de plus en plus confiance à la C.F.T.C.

LES EFFECTIFS

Ouvriers. — Activités sidérurgiques seules	129.081
Services annexes	47.590
Employés	16.546
Techniciens	8.660
Contremaîtres	10.331
Ingénieurs et chefs de services	3.856
Total des effectifs....	216.064

Horaires 82 %	Mensuels 18 %
Ouvriers sidérurgie	
M = 16,5 pour cent	Ouvriers spécial. = 51 %
	Ouvriers profes. = 32,5 %

Proportion des ouvriers de fabrication et d'entretien. — Travailleurs étrangers :

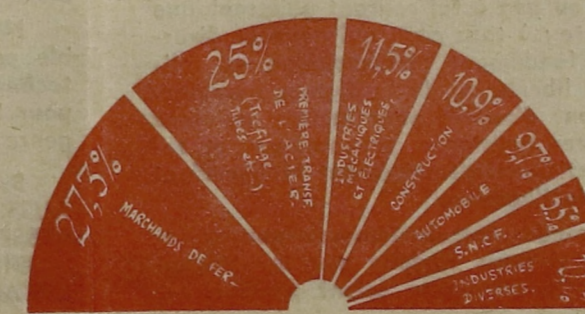
1960	Fabrication 56,6 %	Entretien 43,4 %
1962	Fabrication 55,3 %	Entretien 44,7 %

1962

Etrangers 29 %	Français 71 %
----------------	---------------

De 1950 à 1962 le total des effectifs est passé de 199 582 à 216 064 ; une augmentation de 26 500 travailleurs en 12 ans, soit un accroissement de 13 pour cent.

LES CLIENTS



Qui a le plus de valeur ? Cette poche d'acier, ou les hommes qui la manœuvrent ?

Photo U.S.I.S.



nous parle de

LA CONFÉRENCE DES REVENUS

La presse et la radio ont à de multiples reprises parlé de la « CONFÉRENCE DES REVENUS ».

« VOIX DES METAUX » est allé à ce sujet interviewer René BONETY, responsable confédéral du secteur économique, qui avec Eugène DESCAMPS représente la C.F.T.C. à ces conférences.

V.M. — Depuis plusieurs semaines s'est tenue, sous la présidence de M. Massé, commissaire général au Plan, une « Conférence des Revenus », peux-tu nous dire brièvement quel est le but de ces réunions ?

R.B. — La politique des revenus est un sujet à la mode. Tout le monde en parle, personne ne sait ce dont il s'agit, sauf, peut-être le Commissaire Général au Plan. C'est sans doute pour cela que le gouvernement lui a confié la périlleuse mission de présider une conférence dont le caractère explosif est pour le moins certain.

Dans cette conférence, il s'agit de :

- faire le point sur la connaissance statistique de l'évolution des revenus en France ;
- Examiner si cette évolution correspond à un critère de justice sociale ou si certaines catégories se trouvent plus favorisées que d'autres et lesquelles ;
- Tenter de définir les critères d'une distribution des revenus conforme à la justice sociale et remédiant aux inégalités qui sont flagrantes entre les diverses catégories de revenus, de salaires et de profits.

V.M. — Qui participe à cette conférence ?

R.B. — Le Commissaire Général au Plan qui, sous sa responsabilité personnelle, présentera, avant le 31 décembre, un rapport au gouvernement sur les critères et les moyens d'une politique concertée des reve-

nus permettant de mieux répartir les fruits de l'expansion économique et d'ajuster l'évolution sur l'ensemble des revenus au taux de croissance de l'économie française ;

Les représentants de l'ensemble des confédérations syndicales ouvrières : C.G.T., C.F.T.C., F.O., C.G.C., des exploitants agricoles et du C.N.J.A., du C.N.P.F., du Centre des jeunes patrons, des Chambres de Commerce, des petites et moyennes entreprises et les représentants de l'U.N.A.F.

En résumé, les représentants de toutes les catégories directement intéressées dans les répartitions des revenus.

V.M. — Quelles sont les positions défendues par la C.F.T.C. ?

R.B. — Tout le monde à commencer par le ministre des Finances, parle du « préalable statistique ». Il existe, mais il n'est pas le seul. Il faut deux ans pour améliorer les statistiques, mais il ne faut pas deux mois pour dénoncer « ce qui ne tourne pas rond ». La C.F.T.C. a proposé une « expérience test » de politique des revenus pour tous ceux qui n'ont, dans le système capitaliste, aucun moyen d'être efficacement défendu : les personnes âgées, les familles, les travailleurs aux faibles salaires (S.M.I.G., etc.).

Il faut que la conférence des revenus mette le gouvernement en face de ses responsabilités en l'obligeant à définir une procédure et un calendrier qui fassent bénéficier toutes ces catégories des résultats de l'expansion économique. Si cela réussit pour ces catégories de revenus, alors... on verra pour la suite.

D'autre part, il est de bon ton dans « les salons du C.N.P.F. » de parler de la nécessité d'ajuster l'évolution des salaires aux résultats possibles de la productivité nationale. A cela, nous répondons qu'il faut, en conséquence examiner comment les entreprises soumettront leurs programmes d'investissement et d'autofinancement, « c'est-à-dire d'enrichissement du pos-

seur de capitaux », aux objectifs fixés par le plan. Il n'y a pas une politique des revenus pour les uns et une politique de liberté totale pour les autres ; c'est pourquoi la C.F.T.C. a revendiqué :

- l'extension des pouvoirs économiques du comité d'entreprise ;
- le contrôle de l'autofinancement ;
- la création d'une Caisse nationale d'investissement en vue de développer les régions économiquement défavorisées.

V.M. — En conclusion que penses-tu qu'il en sortira ?

R.B. — Tout dépendra de la vigueur du syndicalisme et des travailleurs à défendre avec la même énergie deux valeurs essentielles, la Liberté et la Justice.

Tout régime économique qui ne concilie pas ces deux valeurs est condamné par avance. C'est le cas actuel du régime capitaliste... ; c'est aussi le cas d'un régime basé sur le marxisme...

Nous avons à promouvoir une véritable liberté contractuelle des salaires par voie de conventions collectives portant sur les salaires réels et abolissant le travail au rendement...

Nous avons à promouvoir avec la même vigueur un salaire qui permette à chaque Français de bénéficier des résultats globaux de l'expansion économique, quelles que soient son industrie, sa région, sa qualification professionnelle, son origine.

La véritable solidarité ouvrière est le plus sûr garant de telles confrontations, car il ne s'agit pas seulement de « parler à la Conférence des Revenus », il faut aussi agir dans les entreprises. C'est pourquoi, en novembre 1963, la C.F.T.C. a lancé une Journée nationale revendicative dont les objectifs prioritaires étaient liés directement aux revendications que nous avons formulées à cette réunion.

ÉVOLUTION DE LA C.F.T.C.

UN GRAND DESSEIN

LA C.F.T.C. l'a clairement affirmé notamment lors de son dernier congrès : il nous faut bâtir LA GRANDE CENTRALE SYNDICALE DEMOCRATIQUE dont notre pays et le mouvement ouvrier international ont besoin.

Face à l'évolution rapide des problèmes qui se posent au monde moderne et par voie de conséquence au syndicalisme, face à la situation française où les deux tiers des travailleurs sont inorganisés et où la plus grande centrale syndicale — la C.G.T. — se réfère ou accepte la conception communiste du syndicalisme, cela est une nécessité urgente.

NE RIEN DEMOLIR

Répétons-le une fois encore : il ne s'agit pas de démolir, mais bien au contraire d'une « mise à jour » de notre organisation ; il s'agit d'apporter des réponses concrètes aux problèmes concrets de notre temps.

Répétons encore une fois que le problème de l'évolution de la C.F.T.C. n'est pas seulement l'étiquette chrétienne et la référence à la morale sociale chrétienne, mais, comme l'a décidé le congrès confédéral, LE TITRE, LES STATUTS, LES OBJECTIFS D'ORGANISATION ET D'ACTION.

Rappelons aussi que le même congrès

confédéral s'est prononcé sans équivoque par 19.442 mandats (67 %) contre 9.632, en repoussant la motion affirmant « le caractère intangible de la charte constitutive du mouvement ».

BATIR LA CENTRALE SYNDICALE DEMOCRATIQUE

Tel est le but que nous nous sommes fixé, la grande centrale démocratique où pourront cohabiter et travailler à une œuvre commune tous ceux qui ont la conception démocratique du mouvement ouvrier et de la société à mettre en place.

Cette grande centrale démocratique doit être ouverte aux chrétiens : ceux qui se réfèrent à la morale sociale chrétienne et ceux qui ne s'y réfèrent pas ; aux non-chrétiens, qu'ils se réfèrent ou non à tel courant philosophique ou humaniste ; à tous ceux qui peuvent diverger sur le fondement philosophique ou religieux de la liberté ou de la dignité humaine, mais qui sont d'accord pour mettre en place des structures politiques, économiques et sociales garantissant effectivement la liberté et la dignité de l'homme.

Cette grande centrale démocratique est indispensable si nous voulons que les travailleurs par le syndicalisme soient présents —

et présents efficacement — non seulement dans notre pays, mais aussi sur le plan européen, sur l'échiquier international en ayant conscience que c'est en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud que se joue et se jouera de plus en plus le sort du monde.

SUR LE CHEMIN D'UN AVENIR MEILLEUR

Quel est le militant ou l'adhérent C.F.T.C. qui refuserait de s'engager sur un chemin qui mène, pour les travailleurs, pour tous les travailleurs, quels que soient leur race, leur pays, leur religion, à plus de justice, de liberté et de dignité ?

Et, ce faisant, que renions-nous du passé de notre organisation ? Est-ce qu'au contraire nous n'assumons pas pleinement les valeurs profondes du mouvement ouvrier français ?

N'est-ce pas aussi la seule solution valable pour empêcher que d'autres capitalistes, technocrates ou partis politiques, décident pour le peuple et sans le peuple, quel est le genre de bonheur qui nous convient ?

BATIR UN AVENIR MEILLEUR AVEC LES AUTRES TRAVAILLEURS, TEL EST LE GRAND DESSEIN DE LA C.F.T.C., CELUI QUI DOIT MOBILISER TOUS LES MILITANTS ET TOUS LES ADHÉRENTS DE NOTRE ORGANISATION.

LOISIRS

UNE PAGE D'HISTOIRE OUVRIÈRE

GERMINAL

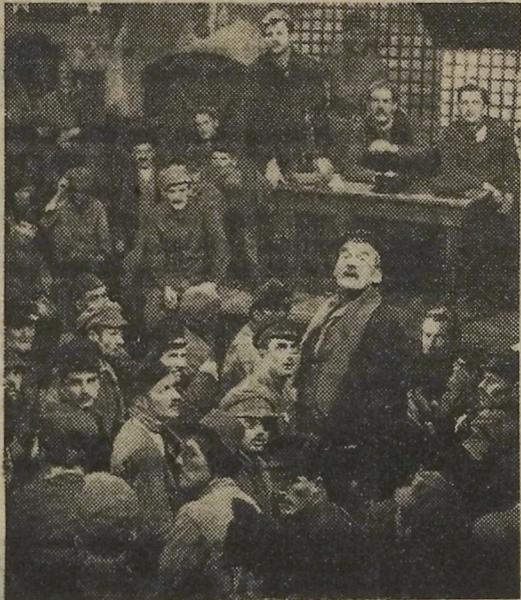


Photo V. M.

Le film d'Yves Allegret, tiré du roman de Zola, se doit d'être vu par tous ceux qui ont conscience du rôle des luttes ouvrières dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Malgré ceux qui reprochent à Allegret d'avoir été trop fidèle à Zola, et de n'avoir pas su transposer le passé à nos situations actuelles, il faut se remettre à l'esprit ces conditions de travail dans la mine voilà cent ans, ces jeunes filles de 14 et 15 ans poussant les berlines, il faut se rappeler les durs affrontements entre les grévistes et la troupe (11 mineurs y seront tués). Il faut revoir cette réunion clandestine dans l'arrière salle du café où les travailleurs décident de l'attitude à prendre face à la poursuite de la grève (notre photo), il faut sentir combien ont peu changé les attitudes patronales face aux luttes des travailleurs.

« Germinal » est une page d'histoire ouvrière qui vaut la peine d'être vue.

La programmation dans le monde

Du 22 au 25 octobre dernier s'est tenu à Paris, organisé par l'O.C.D.E. (1) un colloque syndical sur « La programmation » économique et sociale. Une cinquantaine de représentants syndicaux venus de 18 pays, et appartenant aux internationales C.I.S.L. et C.I.S.C. ont participé à cette rencontre qui était présidée par René Bonety, responsable du secteur économique confédéral. A. Soulat, secrétaire de la Fédération de la métallurgie y représentait également la C.F.T.C.

Les divers rapports présentés et discutés traitèrent d'une part d'une façon générale des « buts techniques, applications et problèmes de la programmation économique et sociale » et, d'autre part, des situations respectives des différents pays par rapport à la planification. C'est ainsi que furent étudiés notamment les cas de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Suède, des U.S.A., de l'Autriche. Au travers de tout cela furent échangées les positions des syndicats de ces pays en ce domaine.

Un des rapports présentés au séminaire par W. Schevenels, secrétaire général de la commission syndicale consultative auprès de l'O.C.D.E. soulignait qu'après une enquête effectuée auprès des organisations syndicales des divers pays :

Toutes les réponses indiquent que les organisations syndicales interrogées sont en faveur d'une programmation nationale démocratique. Tous considèrent que pour l'organisation syndicale une des raisons primordiales pour lesquelles ils sont en faveur de la programmation est que celle-ci sauvegarde et permet d'élever le standard de vie des travailleurs en leur assurant le plein emploi dans une économie en expansion. A cela il convient d'ajouter que la programmation économique et sociale doit éviter le retour de sévères crises économiques qui, dans le passé, ont eu souvent des résultats désastreux pour les grandes masses et provoqué du chômage considérable. Malgré le fait qu'aux Etats-Unis la notion



La salle de séance durant le colloque

(Photo Sabine Wiess-O.C.D.E.)

de planification est généralement exécutée dans les milieux gouvernementaux, politiques et d'affaires, l'organisation syndicale s'est déclarée nettement en faveur d'une programmation économique et sociale nationale. Elle aussi estime que c'est le seul moyen d'utiliser toutes les ressources physiques, matérielles et intellectuelles de la nation et d'éviter le gaspillage énorme qui résulte, encore aujourd'hui de l'absence totale de planification en Amérique.

Bien que de telles rencontres ne permettent pas encore une réelle coordination des points de vue, ces discussions et échanges entre responsables et militants syndicaux, de divers pays sur la planification comme sur les divers problèmes qui nous sont communs, sont des plus riches pour le mouvement ouvrier, et nous sommes, quant à nous, décidés de faire le maximum pour que se développent les liens entre les militants syndicalistes de tous les pays du monde, conscient du rôle important que cela permet pour une unité anticapitaliste efficace, et pour la réalisation d'une paix durable entre les hommes.

(1) Organisation de Coopération et de Développement économique.

V M INFORMATIONS PRATIQUES

A partir du 1^{er} septembre 1963, les taux des allocations de chômage versées aux travailleurs sans emploi sont fixés comme suit :

ALLOCATIONS DE CHOMAGE

	Allocations principales	Majoration pour personnes à charge ou conjoint
Paris et communes de la Seine et Seine-et-Oise assimilées	4.80	2.05
Communes de plus de 5 000 habitants	4.70	2
Communes de moins de 5 000 habitants	4.40	1.95

ALLOCATION LOGEMENT

Le mode de calcul de l'allocation logement est modifié à partir du 1^{er} juillet 1963 (décret n° 63-1124 et arrêté du 12 novembre 1963 (« J. O. » du 15-11-1963).

Les modifications portent sur :

- LE LOYER MINIMUM ANNUEL où il existe désormais quatre tranches de revenus qui sont respectivement affectées du taux de 4 %, 5 %, 12 % et 18 %.
- LE PLAFOND DE LOYER REEL qui est relevé de 6,2 % à 16,8 % selon les cas. Il est porté à 187 F par mois pour les ménages ayant jusqu'à deux enfants avec majoration de 15 % par enfant au-delà du second.
- LES VERSEMENTS PRIS EN CONSIDERATION EN CAS D'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ. Désormais, les charges d'intérêts et d'amortissements et les charges accessoires à un emprunt substitué à celui ayant acquis date avant l'entrée dans les lieux sont retenus sous certaines conditions pour le calcul de l'allocation logement.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le programme du C.A.P. DE STENOACTYLOGRAPHE tel qu'il était fixé en annexe à l'arrêté du 7 juin 1962, a été abrogé et remplacé par arrêté du 31 octobre 1963.

Le C.A.P. DE CHAUDRONNIER comportant quatre options : fer, cuivre et alliage cuivreux, aluminium et alliages légers, tuyauterie industrielle est organisé sur le plan national.

Les nouveaux programmes du C.A.P. D'AIDE COMPTABLE ET LE B.P. DE COMPTABLE sont publiés.

Pour tous renseignements sur ces programmes, s'adresser au Service des Publications de l'Éducation nationale, 13, rue du Four, Paris (6^e).

LES VACANCES SCOLAIRES

Rappelons que les dates des vacances scolaires sont ainsi fixées :

NOËL : du vendredi 20 décembre au soir au vendredi 3 janvier au matin (le jeudi 19 décembre sera jour de classe).

Selon une circulaire du ministre de l'Éducation nationale les élèves se rendant en colonies de vacances pourront être autorisés à s'absenter à partir du mercredi 18 décembre au soir.

MARDI GRAS : du samedi 8 février au soir au vendredi 14 février au matin.

PAQUES : du mercredi 25 mars au soir au vendredi 10 avril au matin (au jeudi 9 avril au matin pour l'enseignement supérieur).

GRANDES VACANCES : du samedi 27 juin au soir au lundi 21 septembre au matin (sauf dans les enseignements préélémentaires et de fin d'études primaires pour qui ces dates sont du mercredi 1^{er} juillet au soir au vendredi 18 septembre au matin).

AU CARILLON D'OR

Attendez votre visite et vous offre le plus grand choix, les meilleurs prix

CONCESSIONNAIRE LIP

BIJOUX - MONTRES
COUVERTS-CADEAUX

TOUS NOS PRIX
SONT AFFICHÉS

AU CARILLON D'OR

Tous nos prix sont affichés

22-24, AVENUE Secrétan, PARIS 19^e NORD 32-87

Remise : 10 % aux adhérents et à leur famille

Ouvert tous les jours, même dimanche et lundi, du 15 au 31 décembre.



● Assassinat du Président Kennedy



Photo A.D.P.

Le 22 novembre, J.F. Kennedy, président des Etats-Unis était assassiné à Dallas. Le monde entier a été frappé de stupeur devant un tel meurtre, et a montré la sympathie qu'il éprouvait pour celui dont les efforts pour le rapprochement avec l'Est, et la lutte contre la ségrégation resteront marqués dans les esprits. Le vice-président L. Johnson devient le nouveau président des Etats-Unis. Poursuivra-t-il la même politique que le président disparu? L'avenir seul le dira.

Notre Confédération et la Fédération de la Métallurgie ont, en cette dramatique circonstance, témoigné, par des télégrammes à l'A.F.L.-C.I.O., les sentiments de fraternité des travailleurs français.

● Algérie-Maroc - Règlement en vue

Suite aux décisions prises à Bamako, et à la cessation du conflit armé entre l'Algérie et le Maroc, une rencontre importante s'est tenue à Addis-Abeba, le 15 novembre, entre les 32 ministres des Affaires étrangères des pays indépendants d'Afrique.

Une commission d'arbitrage a été désignée en vue de trouver une solution définitive au conflit algéro-marocain.

Les discussions de Bamako, comme celles d'Addis-Abeba, montrent la volonté de l'Afrique de résoudre par elle-même ses problèmes.

● Tragédies de la mine



Photo A.D.P.

La mine, régulièrement, continue à tuer. Ce fut, voilà quelques semaines, la tragédie de Lengede (en Allemagne) où 37 mineurs furent noyés par une inondation provoquée par une trombe d'eau, et son dernier épisode avec le cauvetage si délicat de 11 mineurs enmurés (notre photo).

Ce fut, quelques jours plus tard, un coup de grisou ravageant la mine de Ohmuta, au Japon : 451 morts, 487 blessés.

Ces drames, s'ils nous rappellent la solidarité liant les travailleurs dans la souffrance, doivent nous rappeler constamment ce que sont les dures réalités du travail de la mine.

● Syndicalistes en prison au Congo

Début novembre, le gouvernement du Congo-Léopoldville a fait arrêter les trois présidents des centrales syndicales du Congo — dont notre camarade André Boboleko, président de l'Union des travailleurs congolais — et cela, suite à l'action que leurs organisations ont engagée pour l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs, et notamment de ceux de la fonction publique.

Les internationales C.I.S.L. et C.I.S.C. sont intervenues en commun auprès du directeur du Bureau International du Travail, et du Premier Ministre congolais. La C.F.T.C. est intervenue également à ce sujet.

LES SYNDICATS AMÉRICAINS ET RUSSES ONT TENU LEURS CONGRÈS

Durant ce mois, quatre congrès syndicaux importants se sont réunis. En effet, les syndicats soviétiques, les syndicats américains de l'A.F.L.-C.I.O., la Confédération Force Ouvrière, et enfin les syndicats allemands de D.G.B. ont tenu leurs assises nationales. Donnons dans ce numéro, quelques informations rapides sur ces deux premiers congrès.

CONGRES DES SYNDICATS SOVIETIQUES

Le 13^e Congrès des syndicats soviétiques s'est ouvert le 28 octobre 1963 à Moscou, plus de quatre ans après le 12^e Congrès (mars 1959). Plusieurs milliers de délégués, représentant 68 millions d'ouvriers et d'employés syndiqués ont pris part à cette importante rencontre. Les informations parues dans la presse font état d'une progression qui serait de 16 millions de syndiqués de 1959 à 1963.

Parmi les objectifs d'avenir, le président du Conseil central des syndicats, Victor Grichine, a notamment déclaré que la « tâche principale des syndicats soviétiques à l'étape actuelle est de déve-

lopper, par tous les moyens, l'initiative créatrice des travailleurs de faire participer les larges masses à la lutte pour la réalisation du programme de l'édification communiste ».

Benoit Frachon, secrétaire général de la C.G.T. a participé au congrès des syndicats soviétiques, au cours duquel il a pris la parole.

CONGRES DE L'A.F.L. C.I.O.

Environ 1200 délégués ont participé au Congrès de l'A.F.L. C.I.O. réuni à New York, milieu novembre. Le président Kennedy y avait pris la parole prenant position sur le problème des quatre millions de chômeurs, lançant un appel en faveur du programme gouvernemental de réduction des impôts, affirmant la nécessité de faire adopter le projet de loi sur l'égalité raciale. La question raciale a fait l'objet de vote d'une motion demandant que le mouvement syndical intervienne plus activement en faveur de la déségrégation.

Nous aurons probablement l'occasion de revenir sur les différentes décisions prises par ce Congrès.

LA C.F.T.C. DANS LA MÉTALLURGIE FRANÇAISE

CHAQUE année, notre Fédération réalise une étude sur les résultats des élections de délégués du personnel qui ont lieu dans la métallurgie. Ces analyses nous permettent d'une part de juger de l'influence respective des organisations syndicales en présence, et d'autre part, en comparant d'une année sur l'autre, de voir comment cette influence évolue.

Pour établir nos statistiques, nous utilisons les résultats qui nous parviennent de nos syndicats et sections et qui concernent, pour la quasi totalité, des établissements où la C.F.T.C. a des listes de candidats, mais depuis cette année, nous avons incorporé des résultats concernant des entreprises dans lesquelles

la C.F.T.C. n'est pas présente, afin de tendre à réaliser des études plus complètes encore.

Nous donnons dans les tableaux ci-dessous :

a) une statistique portant sur les résultats qui nous sont parvenus concernant l'année syndicale 1963, soit 423 établissements, des divers secteurs industriels de la métallurgie ;

b) une statistique portant sur la comparaison des résultats des deux années syndicales 1962-1963 pour 288 établissements pour lesquels nous avons les résultats de ces deux années.

— Quels enseignements tirer de ces statistiques ?

ELECTIONS DE DELEGUES DU PERSONNEL DANS LA METALLURGIE STATISTIQUE SUR 423 ETABLISSEMENTS ANNEE 1963 (septembre 1962 à juillet 1963)

SECTEUR	Nbre étab.	Inscrits	Votants	C.G.T.	C.F.T.C.	F. O.	C.G.C. divers
Totaux	423	569 773	440 320	235 677	122 353	31 735	27 094
% sur inscrits			77,2 %	41,3 %	21,4 %	5,5 %	4,7 %
% sur votants				53,5 %	27,7 %	7,2 %	6,1 %

ELECTIONS DE DELEGUES DU PERSONNEL COMPAREES POUR 288 ETABLISSEMENTS RESULTATS GLOBAUX 1963-1962

	An- née	Inscrits	Votants	C.G.T.	C.F.T.C.	F. O.	C.G.C. divers
Total	1963	514 995	394 502	212 363	111 601	27 269	23 147
	1962	498 482	373 502	197 988	105 716	28 335	20 666
% inscrits ...	1963	—	76,6 %	41,2 %	21,6 %	5,3 %	4,5 %
	1962	—	74,9 %	39,7 %	21,2 %	5,6 %	4,1 %
% votants ...	1963	—	—	53,8 %	28,3 %	6,9 %	5,8 %
	1962	—	—	53 %	28,3 %	7 %	5,5 %

N. B. — 1963 (septembre 1962 à juillet 1963) ; 1962 (septembre 1961 à juillet 1962).

I. — BONNE INFLUENCE C.F.T.C.

Malgré l'élargissement de nos statistiques, nous continuons à dépasser les 20 % par rapport aux inscrits, et les 25 % sur les votants, la C.G.T. n'atteignant pas le double de nos voix, et Force

Ouvrière représentant le quart de la C.F.T.C.

Ces résultats sont d'autant plus positifs que chacun sait que l'influence réelle de la C.F.T.C. dans les entreprises est de beaucoup supérieure aux voix qu'elle recueille aux élections, alors que c'est l'inverse pour la C.G.T.

II. — PROGRESSION REGULIERE DE LA C.F.T.C.

La comparaison des deux années 1962-1963 montre que même si elle est faible, la progression de l'influence C.F.T.C. n'en est pas moins régulière. Près de 6 000 voix de gain soit 6 % de ses voix — représentant une progression de 0,4 % sur les inscrits.

La C.G.T. a progressé cette année de 14 300 voix — soit 7 % de ses voix — représentant 1,5 % de plus sur les inscrits qu'en 1962.

Force Ouvrière a perdu un millier de voix, et légèrement en pourcentage.

Quant aux résultats concernant C.G.C. et divers, ils expriment d'une part une légère progression tant à la C.G.C. que des divers syndicats indépendant et autonome dont chacun sait les soutiens dont ils bénéficient au sein des entreprises.

AVEZ-VOUS
— LU ?
— DIFFUSÉ ?

SYNDICALISME-
MAGAZINE